

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 82 (1956)
Heft: 5

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements:
Suisse: 1 an, 26 francs
Etranger: 30 francs
Pour sociétaires:
Suisse: 1 an, 22 francs
Etranger: 27 francs
Prix du numéro: Fr. 1.60
Ch. post. « Bulletin technique de la Suisse romande »
N° II. 57 75, à Lausanne.

Addresser toutes communications concernant abonnements, changements d'adresse, expédition à Imprimerie La Concorde, Terreaux 31, Lausanne

Rédaction
et éditions de la S. A. du Bulletin technique (tirés à part), Case Chauderon 475
**Administration de la S.A.
du Bulletin Technique**
Ch. de Roseneck 6 Lausanne

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitaux, architecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. H. Gicot, ingénieur; M. Waeber, architecte — Vaud: MM. F. Chenaux, ingénieur; A. Chevalley, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. Cl. Grosgruin, architecte; E. Martin, architecte — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. G. de Kalbermatten, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration
de la Société anonyme du Bulletin technique : A. Stucky, ingénieur, président ; M. Bridel; G. Epitaux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

SOMMAIRE : Vers l'électrification de la Grèce, par G. RALLIS, ingénieur E.P.U.L. — La fabrique de ciment la plus moderne de Suisse, par C. J. HERZIG, ingénieur. — DIVERS : Commission pour l'étude du plan d'ensemble du réseau des routes principales. — BIBLIOGRAPHIE. — LES CONGRÈS : IV^{es} Journées de l'hydraulique; Colloque sur les barrages-voûtes; Comité Européen de Coopération des Industries de la Machine-Outil. — Société suisse des ingénieurs et des architectes : Groupe des ingénieurs de l'Industrie. — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes : Assemblée générale annuelle. — CARNET DES CONCOURS. — SERVICE DE PLACEMENT. — DOCUMENTATION GÉNÉRALE.

Tarif des annonces

1/1 page	Fr. 264.—
1/2 »	» 134.40
1/4 »	» 67.20
1/8 »	» 33.60

Announces Suisses S. A.
(ASSA)



Place Bel-Air 2. Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

VERS L'ÉLECTRIFICATION DE LA GRÈCE

par G. RALLIS, ingénieur E.P.U.L.

Préambule

La Grèce a le dangereux privilège d'évoquer à la fois une civilisation brillante, source d'inspiration de la pensée moderne, et un petit pays dont les seules richesses seraient ses ruines harmonieuses et ses marbres antiques. Pays, a-t-on dit, où « les chèvres vont brouant parmi les antiques colonnes... » On associe difficilement ces images à l'idée du développement moderne de la technique et de l'industrie.

Cependant, il ne faut pas oublier que la Grèce ne saurait être confinée dans le rôle de « Musée de l'Antiquité », qu'elle est un organisme vivant et que sa population sobre et travailleuse est décidée à avancer dans la voie du progrès technique, condition même de survie et de prospérité.

Classée dans la catégorie des pays économiquement sous-développés, la Grèce a un retard considérable à rattraper principalement dans le secteur énergétique et les plus grands efforts sont engagés depuis quelques années pour combler cette lacune par l'exploitation des sources d'énergie thermique et hydraulique du pays.

Car, contrairement à l'idée qu'on s'en fait généralement, la Grèce, loin d'être un pays dénué de ressources naturelles, possède un sous-sol riche en gisements variés et sa structure orogénique — qui rappelle celle de la Suisse — avec ses cours d'eau sauvages, ses

catavothres¹, ses sources abondantes, permet d'envisager l'électrification du pays avec son complément d'industries et d'irrigations, ce qui lui permettrait de s'aligner aux côtés des autres pays d'Europe.

Etapes de redressement

Je me bornerai à noter ici que, du point de vue énergétique — qui constitue un des critères principaux du degré de développement d'un pays — la production d'électricité par tête d'habitant en Grèce, atteignait à peine les 100 kWh par an, jusqu'en 1950. Ceci représente environ le trentième de la production correspondante en Suisse, dont l'étendue est environ le tiers et la densité de population environ le double de celle de la Grèce. Il faut ajouter encore, qu'à l'exception de la région de la capitale qui, il y a peu de temps encore, était équipée de centrales thermiques relativement importantes (environ 130 000 kW au total), le reste du pays n'était pourvu que de petits groupes Diesel à production intermittente, à rendement excessivement bas et de ce fait à coût très élevé par kWh produit. Ainsi, pour couvrir ses besoins en énergie, si modestes soient-ils, le pays était tributaire de l'étranger pour l'approvisionnement des combustibles nécessaires, ce qui pesait lourdement sur sa balance commerciale déjà déficitaire.

¹ Gouffres.